

Charles Guillet

(?-1654)

Vingt-quatre Fantasies

À QUATRE PARTIES

DISPOSÉES SELON L'ORDRE DES DOUZE MODES

Paris 1610

Vol. I: Les Modes Naturels

Clefs: 

Published by Maurizio M. Gavioli

ViMa 6 I g – Version 1.0 – January 2012.
A **VistaMare** publication by Maurizio M. Gavioli.
<http://www.vistamaresoft.com/editions/>.

Editing and typesetting © 2012 Maurizio M. Gavioli. Licensed under the Creative Commons license
“Attribution - Share Alike” (in simple words, do with it whatever you like as long as you give me proper credit
and share derivative works like this one; for details, see <http://www.creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0>).

Typeset with MuseScore (<http://musescore.org/>).

Table of Contents

<i>Au ... Seigneur M^{re} Charles de Fonseca</i>	3
<i>L'Autheur aux Amateurs de la Musique</i>	4

Les Modes Naturels

1. Premiere fantisie (I)	6
2. Seconde fantisie (II)	8
3. Troiesme fantisie (III)	10
4. Quatriesme fantisie (IV)	14
5. Cinquiesme fantisie (V)	16
6. Sixiesme fantisie (VI)	18
7. Septiesme fantisie (VII)	20
8. Huictiesme fantisie (VIII)	23
9. Neufiesme fantisie (IX)	26
10. Dixiesme fantisie (X)	30
11. Unziesme fantisie (XI)	32
12. Dousiesme fantisie (XII)	34

Preface

This edition follows as faithfully as possible the original 1610 movable-type print by Pierre Ballard (Paris). The source used for the edition is the copy in the *Bibliothèque Nationale de France* (Paris). The title page reads:

VINGT-QUATRE
FANTASIES,
A QUATRE PARTIES,
DISPOSEES SELON L'ORDRE DES DOUZE MODES.
PAR C. GUILLET NATIF DE
BRUGES EN FLANDRES.

A PARIS,
Par PIERRE BALLARD, Imprimeur de la Musique du Roy,
demeurant rue Saint Jean de Beauvais, à l'enseigne
du Mont Parnasse.

1610

Avec Privilege de sa Majesté.

Two versions are available: one with treble, alto and bass clefs ('viol clefs') and one with treble, treble *8^a bassa* and bass clefs ('recorder clefs'); they are identical under any other account.

Editorial remarks

- All editorial additions are placed above the staff or marked by dotted lines or parentheses. Corrections or special issues are marked by note numbers referring to the critical notes below.
- Original time signatures and note values have been retained, but the music is presented in modern clefs (treble, treble *8^a bassa* or alto and bass).
- The original had no barlines and the four parts were in separate booklets. For this edition, the parts have been set in score format and measure bars added (this required splitting some notes in several tied notes).
- Accidentals above the staff are editorial suggestions.
- All marked accidentals have been retained, even when superfluous according to modern conventions; however, they have been silently ‘modernized’ when current conventions dictate a different sign (i.e.: a sharp used to raise a flattened note has been converted to a natural sign).
- Fermatas are original, unless enclosed in parentheses.
- *Coloratio* is indicated by angle brackets (⌈ ⌋).
- *Ligaturae* are indicated by square slurs (┌──┐).

Critical notes:

- 1) Original: ◦ , rendered here as doubled *propter alterationem*.
- 2) Original: the note is followed by *punctum divisionis*.
- 3) Original: ◦ (*perfecta*).
- 4) Original: **c** time signature missing.

Au tres-haut et puissant Seigneur

M^{RE}. CHARLES DE FONSEQUE,

*Chevalier de l'Ordre du Roy, Conseiller en ses conseils d'Etat & Privé,
Capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnance de sa Majesté,
Seigneur & Baron de Surgeres, &c.*



Si jamais personne eut sujet de louer sa bonne rencontre, lors que passant pays il est heureusement arresté en lieu ou sa profession est recevuë autant honorablement que vertueusement il s'en scait acquiter ; je ne sçay pas, MONSEGNEUR, avec quelles paroles de louange je pourrois exalter la mienne, qui m'ayant fait voir vostre noble Maison, ou pour mieux dire la demeure des Muses (car vous y presidez comme un autre Apollon) j'eu tant d'honneur que de vous faire la reverence, & plus encore de bon-heur dequoy m'estant coulé parmy vostre Musique, vous preniez quelque goust au peu que j'y entens : si bien que me pouvant commander, vous m'usiez à l'heure de prieres, lesquelles venant plus de vostre bonté que de mon merite, me furent une douce contrainte pour donner le commencement à ces Fantasies, à quoy vous preniez tel paisir qu'aupres en avoir ouy mantesfois sonner, & à moy & à vostre Organiste, encores en demeuriez vous comme insatiable. C'est pourquoy, MONSEGNEUR, tant pour vous laisser quelque marque de mon obeissance, que pour une foible revange de tant de biens qui m'ont nourry chez vous & le corps & l'esprit, je les ay continuées, en m'en continuant la souvenance. Les voicy donc vingt-quatre de compagnie, qui s'en vont par le monde sous le tiltre de vostre nom, le seul Azile qui les put deffendre & conserver : à l'abry duquel moy-mesme je me mets, prenant la hardiesse de vous les desdier. Et puis qu'elles ont esté finies à la fin de l'autre année, vous les recevres, s'il vous plaist, en bonne Estreine au commencement de ceste cy : & m'advisant qu'entre le commencement & la fin il faut quelque milieu pour rendre un entier accomply, j'y adjousteray mon cœur, du tout à vous, affin de demeurer à jamais entierement,

MONSEGNEUR,

Vostre tres-humble & tres obeissant serviteur,

C. GUILLET.

L'Autheur aux Amateurs de la Musique



RIEN que ce ne fut pas mon intention de produire ces Fantasies à la veuë du public, lors que je donnay commencement à la composition d'icelles, n'ayant autre pretension que d'en gratifier quelques uns de mes amis qui m'en demandoient ; toutesfois, & de leur avis, & par leur importunité (si les amis peuvent importuner) je me suis resolu de leur complaire, esperant apporter quelque commodité à ceux qui s'estudient à la Musique, & aussi à ceux qui apprennent à joüer des Orgues ; à ceux-cy leur donnant dequoy s'exercer les doigts sur le clavier, & à tous les deux ensemble leur frayant (par ces Fantasies qui serviront d'exemple) le chemin pour venir plus facilement à la cognoissance des Modes : chose assez difficile pour la concurrence des opinions diverses sur ce sujet, entre ceux qui, portez sur l'aisle de la raison, ont donné un meilleur ordre à l'arrangement des Modes qu'ils n'avoient auparavant, & ceux qui, fuyans toutes nouveautez, ne veulent en rien démordre de leurs premieres conceptions, desquels la difficulté est assez aysée à resoudre, considéré que l'innovation (oultre ce qu'elle est fondée sur des raisons tres-solides) n'apporte quant & elle qu'une plus grande facilité à l'intelligence des Modes.

Or d'autant que ces Modes se trouvent au nombre de douze naturellement, & que chacun d'iceux se peut transporter par le moyen du B mol, j'ay reduit ces Fantasies au nombre de vingt-quatre, à sçavoir une de chaque Mode en son naturel, & une de chaque Mode transposé. Quant à la disposition des rangs que je leur fais tenir, & à l'application du nom propre à chaque Mode, j'ay suivi en cela ce qu'en dit Zerlin Italien, en son volume des Demonstrations Harmoniques, au cinquiesme Arraionnement, Definition quatorsiesme, confirmé par Salinas Espagnol, en son quatriesme livre de la Musique, Chapitre treisiesme ; Autheurs recognus d'un chacun tres-experimentez en ceste science, & qui pour le regard de l'application de ces noms propres, ont pour leur garant les raisons des doctes Ptolomé & Boece, & de plusieurs autres anciens.

Quelques uns pourroyent trouver estrange, en ces Fantasies, la position du B mol qui quelquefois se trouve devant une note en Bfabmi precedée d'une autre note en Ffaut ; disans que, puis que l'intervalle du Triton s'y rencontreroit sans le B mol, il faut necessairement prendre le fa de Bfabmi au lieu du mi, pour rendre l'intervalle de Diatessaron juste, encore que le B mol n'y fut pas ; & que mesme il semble en tels endroits inutile & superflu, comme font aussi ceux qui se pourroyent trouver en Elami à mesme occasion : quant à moy je fais la regle generale de ne prononcer jamais aucun B mol extraordinaire ni Diese s'ils ne sont marquez immediatement devant chaque note à laquelle on les veut appliquer, & ce, tant pour eviter une infinité des difficultez qui se rencontrent en la Musique sans ceste regle generale, qui troublent plustost ceux qui ne sont que mediocrement avancez en ceste science qu'ils ne les eclaircissent, que pour rendre toujours la chose plus facile, puis que cela se peut faire sans l'incommoder d'ailleurs, & pour beaucoup d'autres raisons que nous laisserons icy à deduire pour eviter plus grande prolixité.

Fantasies
à quatre parties

I: Les Modes Naturels